

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord un grand merci à tous d'avoir scrupuleusement suivi les consignes que nous vous avons transmises. A compter du 11 mai 2020, nous allons reprendre l'activité a minima, avec un certain nombre de précautions. Les recommandations du gouvernement restent bien entendu prioritaires et sont susceptibles d'évoluer.

La période de confinement a fait ressortir nos limites et nous travaillons à trouver des solutions en cas de renouvellement ou de poursuite de ce dispositif. Nous savons combien l'arrêt des sites de compostage a pu perturber certains d'entre vous, c'est une situation inconfortable et inédite pour tous.

Il nous apparaît d'autant plus important **aujourd'hui de réduire les déchets ménagers** sortants de nos logements : **les services publics ainsi que Compostri fonctionnent en effectif adapté**. Il est évident que réduire et éviter l'apport de biodéchets dans nos poubelles facilitera le travail de tous.

Ainsi, pour les sites de compostage partagé :

Sous réserve des prochaines directives gouvernementales, les sites rouvriront de **façon volontaire** et avec le **consentement** du ou des référents de site à partir du 16 mai 2020. Vous pourrez ainsi y apporter vos biodéchets à condition de prendre **toutes les précautions d'usage** :

- réduire au minimum ses déplacements , ne se déplacer au composteur que lorsque votre **bioseau est plein**,
- s'y rendre individuellement, maintenir des distances de plus d'un mètre entre plusieurs personnes en respectant **pas plus de dix personnes**, éviter tout contact physique,
- **bannir** temporairement l'apport de **mouchoirs** et de papiers **essuie-tout usagés** dans les composteurs partagés ;
- **pour toutes les manipulations**, c'est le **référént du site** ou une **personne qui tient la permanence** qui **SEUL** ouvre le composteur, manipule les outils, dépose le broyat et se charge de décompacter et de mélanger le compost. Il refermera aussi le site.
- **Ainsi, chaque déposant déversera le contenu de son bioseau** puis repartira sans avoir touché les outils.
- Le référent ou une personne qui tient la permanence devra porter un **masque** et des **gants personnels** et désinfecter l'ensemble des outils après utilisation,
- se laver les mains soigneusement (même si vous avez porté des gants) après avoir manipulé les outils, les cadenas, les bioseaux, en faisant attention de ne pas porter les mains à la bouche, yeux, nez...

Nous mettons en place un suivi attentif pour le broyat, cependant nous ne pourrons pas approvisionner en urgence tous les sites le nécessitant. Aussi nous privilégierons le retrait du broyat au Solilab autant que possible, sur inscription afin d'organiser les plannings. broyat@compostri.fr

Dans tous les cas, pour composter, assurez-vous d'avoir de la matière sèche : quand il n'y en a plus, il faut arrêter tous les apports.

Quelques propositions pour que tout cela se passe au mieux :

- > afficher clairement les nouvelles consignes sur le site
- > relayer le message par vos canaux usuels de communication
- > organiser des collectes auprès des voisins s'ils ne peuvent pas venir au composteur (personnes vulnérables, ...)
- > si le site compte beaucoup d'utilisateurs quelques suggestions:
 - > ne venir déposer que si le bioseau est plein
 - > ne venir que tous les 15 jours à tour de rôle
 - > prévoir un planning d'inscription pour les déposants pour réguler l'afflux
 - > il est possible d'ouvrir de nouveaux créneaux de permanences pour une durée déterminée, ce qui évitera l'attente au composteur.
- > s'il vous faut procéder à un retournement (bac d'apport plein...), faites le transvasement du bac individuellement si possible, et petit à petit s'il le faut .

Pour toutes questions et spécificités sur votre site contactez le maître composteur en charge de votre site.

Merci à toutes et tous,